01B184

Chgt de le CA

*DELOITTE*

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de € 12 254 500 (en cours d'augmentation)

185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

434 209 797 R.C.S. NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
18 JAN. 2002
DEPOT N° 1037

*PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*DU 24 JUILLET 2001*

L'an deux mil un, le vingt quatre juillet, à douze heures,

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège social de la Société sis au 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, salle CASABLANCA, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*ORDRE DU JOUR*

- Démission par le Président du Conseil d'Administration de ses fonctions de Président et de son mandat d'Administrateur,
- Quitus à donner,
- Nomination et pouvoirs du Président du Conseil d'Administration,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Questions diverses.

*SONT PRESENTS*

- Monsieur Jacques MANARDO, Administrateur,
- Monsieur Jean-Luc POUMAREDE, Administrateur,
- Monsieur Amadou RAIMI, Administrateur,
- Monsieur Philippe VASSOR, Administrateur,
- Monsieur Jean-Pierre VERCAMER, Administrateur,
- Monsieur Tom SCHIRO, Administrateur.

Chacun des membres du Conseil d'Administration a, en entrant en séance, signé le registre de présence.

Le Président constatant que la totalité des membres du Conseil d'Administration est présente, déclare que le Conseil peut en conséquence valablement délibérer.

*DEMISSION PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT ET DE SON MANDAT D'ADMINISTRATEUR*

Le Conseil d'Administration prend acte de la décision de Monsieur Jacques MANARDO de mettre fin à ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de son mandat d'Administrateur pour des raisons personnelles et ce à compter de ce jour.

L'ensemble des membres exprime du Conseil un hommage ainsi que leurs remerciements pour l'action menée par Monsieur Jacques MANARDO depuis la création de la Société.

*QUITUS A DONNER*

Le Conseil d'Administration donne d'ores et déjà quitus à Monsieur Jacques MANARDO pour sa gestion jusqu'au jour du présent Conseil d'Administration.

*NOMINATION ET POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Le Conseil, à l'unanimité, excepté Monsieur Philippe VASSOR qui ne prend pas part au vote, décide de nommer Monsieur Philippe VASSOR en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2003.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Philippe VASSOR déclare accepter ces fonctions.

Sous réserve des pouvoirs que la Loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires ainsi que les pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil d'Administration et dans la limite de l'objet social, le Président du Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Il peut en outre déléguer ses pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

*NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL*

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration nomme, en qualité de Directeur Général Délégué (conformément à la nouvelle terminologie adoptée par la Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques du 15 mai 2001) avec les mêmes pouvoirs que ceux du Président, Monsieur Jean-Luc POUMAREDE demeurant au 124 quai Louis Blériot - 75016 PARIS, pour la durée du mandat du Président du Conseil d'Administration.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Jean-Luc POUMAREDE déclare accepter ces fonctions.

*QUESTIONS DIVERSES*

Néant.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les Administrateurs présents.